

AERONAUTIQUE : un litige qui pourrait être coûteux pour Ariane Network

La révocation de l'ex-PDG d'[ARIANE NETWORK](#) par le président du conseil départemental va se terminer devant le tribunal de commerce. Marc Gauché demande à la justice le respect du contrat signé avec Thierry Carcenac. Ariane Network est une SAS, filiale de la société d'économie mixte E-Tera présidée par le président du conseil départemental. Elle a notamment la charge du déploiement de la fibre dans le Tarn. www.ariane.network